

**Présentation**  
**de l'Ambassadeur Libère BARARUNYERETSE,**  
**Représentant Permanent de l'OIF auprès de l'UA et de la CEA.**

A l'occasion de la réunion de la Commission de l'Education,  
de la Communication et des Affaires culturelles de  
l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

**Thème** : Suivi du Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans  
les Organisations Internationales

Ouagadougou (Burkina Faso), du 05 au 08 Mai 2013

Monsieur le Président de la Commission de l'Education, de la Communication et des Affaires Culturelles de l'APF, Cher Didier,

Mesdames, Messieurs les membres de la Commission,

Distingués participants, Mesdames, Messieurs,

Lorsque le Secrétaire Général Parlementaire de l'APF, le Sénateur français Jacques LEGENDRE, a exprimé le souhait du Président de votre Commission, M. Didier BERBERAT, que je suis heureux de retrouver, de m'auditionner sur la situation de la langue française au sein de l'UA et d'autres Organisations Internationales africaines, S. E. M. Abdou DIOUF, Secrétaire Général de la Francophonie, a aussitôt marqué son accord pour que je sois de vôtres, au moment approprié de vos travaux. Outre qu'il attache toujours une grande importance au renforcement de la coopération entre l'OIF et l'APF, qu'il appelle volontiers la vigie de la démocratie au sein de l'espace francophonie, le Président Abdou DIOUF est particulièrement sensible à l'une des missions prioritaires de la Francophonie, à savoir la promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique. Et sur le plan stratégique, celle-ci se décline notamment dans le renforcement de l'usage du français dans les Institutions Internationales.

Il vous souviendra à cet effet que le Sommet tenu à Bucarest, en Roumanie, les 28 et 29 Septembre 2006, a adopté le Vade-mecum relatif à l'usage de la langue française dans les Organisations Internationales. Ce texte est une déclaration d'engagement des Etats et de leurs Représentants et Délégués à assurer l'usage de la langue française au sein des Organisations, des initiatives et opérations internationales. Le Vade-mecum invite aussi le Secrétaire Général de la Francophonie à poursuivre résolument son engagement en faveur de l'usage du français dans les organisations Internationales, notamment à travers les Représentations Permanentes de l'OIF. Et à chaque Sommet depuis Québec, en 2008, et ensuite à Montreux, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ne cessent de fixer les orientations sur cette question essentielle. Tout récemment encore, à Kinshasa, en République Démocratique du Congo (RDC), en Octobre 2012, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont adopté une Politique intégrée de promotion de la langue française dont le premier axe consiste précisément à « Renforcer la place et le rayonnement du français sur la scène internationale ».

Et vous avez raison, Mesdames, Messieurs les parlementaires, de suivre de fort près la mise en œuvre de ces orientations. Pour introduire ce débat que nous espérons aussi riche qu'interactif, nous allons vous présenter l'état des lieux sur la question, dans le cadre de l'Union Africaine et des autres Organisations africaines, ainsi que l'action que mène l'OIF dans ce domaine. Nous le ferons en trois temps.

Dans un premier temps, et de façon générale, nous allons vous retracer la situation des langues dans les principales Organisations Internationales, avant d'en arriver à l'Union Africaine et aux autres Organisations africaines proprement dites. Dans un deuxième temps, nous verrons ce que fait l'OIF sous le double volet du soutien qu'elle apporte aux Organisations et aux Etats et Gouvernements membres, ainsi que sous l'angle de la coopération avec les autres aires linguistiques. Enfin, notre présentation terminera par ce qui relève de la responsabilité des Etats et des organisations internationales eux-mêmes.

## I. LA SITUATION DES LANGUES DANS LES PRINCIPALES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

### a- Quelques rappels des cadres réglementaires

D'après l'article 111 de sa Charte et la résolution adoptée en 1946, l'ONU reconnaît six langues officielles (l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français et le russe) qui sont également langues de travail de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Mais seuls l'anglais et le français sont les langues de travail du Secrétariat Général.

**Certaines agences du système des Nations Unies ont un régime un peu différent, plus ouvert.** Ainsi, l'espagnol s'ajoute à l'anglais et au français comme langues de travail du Conseil économique et social (ECOSOC), ainsi que des Conseils d'administration du PNUD et de l'UNICEF. La Conférence générale de l'UNESCO, fidèle à la vocation de diversité de cette organisation, a accordé le statut officiel à neuf langues : l'anglais, l'arabe, le chinois, l'espagnol, le français, l'hindi, l'italien, le portugais et le russe. Mais là aussi, les deux langues de travail sont l'anglais et le français.

**A l'Union Africaine, la situation officielle des langues se veut le reflet du foisonnement linguistique de ce continent** - plus de 2000 langues recensées en Afrique subsaharienne - : « Les langues officielles de l'Union et de toutes ses institutions sont : l'arabe, l'anglais, le français, le portugais, l'espagnol, le kiswahili et toute autre langue africaine » (Article 25 de l'Acte constitutif de l'Union africaine du 11 juillet 2000, amendé en 2003).

L'Union africaine a repris et amplifié en quelque sorte le principe de l'Union européenne qui, dans l'article 1 du Règlement n°1 du 15 avril 1958, actualisé à chaque élargissement, proclame le principe d'égalité des langues officielles qui sont toutes les langues officielles de ses Etats membres (23 actuellement pour 27 États membres).

**Les langues de travail de la Commission européenne sont bien définies** : elles sont au nombre de trois : l'allemand, l'anglais et le français. En revanche, le régime linguistique applicable à l'**Union Africaine** fait une distinction entre « langues officielles » et « langues de travail », sans indiquer clairement les implications pratiques de cette différenciation. La situation est donc bien floue. De facto, les langues de travail de la Commission sont l'arabe, l'anglais, le français et le portugais.

Les cadres réglementaires étant connus, quelle est la situation réelle des langues dans ces organisations ? Je vais vous en faire une certaine photographie basée sur des extraits des deux derniers Rapports de suivi du Vade-mecum qui ont été publiés en 2010 et en 2012 par l'Observatoire de la langue française de l'OIF. Ces rapports sont par ailleurs téléchargeables sur le site [www.francophonie.org](http://www.francophonie.org).

### b- La situation réelle des langues dans les principales organisations internationales

Si les textes prônent le multilinguisme, la réalité est souvent bien différente et nos Rapports de suivi relèvent de nombreux manquements aux textes.

**De manière générale, à l'ONU**, la grande majorité des réunions formelles bénéficie de l'interprétation : en 2009, d'après le Rapport 2010, 86 % de ces réunions sont interprétées. Mais l'anglais domine dans les réunions informelles. Les documents sont en général publiés en anglais et en français, mais la première version est

généralement en anglais, la traduction en version française n'arrivant que plus tard, parfois beaucoup trop tard pour que les représentants puissent vraiment s'y référer au cours d'une négociation. Certains documents (surtout, dans les réunions informelles) ne sont même pas traduits en français. Autre exemple : 90 % des rapports reçus par le secrétariat de l'ONU-Genève, ville francophone, sont en anglais.

Concernant les connaissances linguistiques requises pour être recruté à l'ONU, dans 75% des cas, l'anglais est l'unique langue obligatoire et elle est au moins une langue obligatoire dans 84% (Résultat d'une étude réalisée par Nicolas VAREILLES en février 2012).

**La proportion des documents rédigés par la Commission européenne en français est passée de 58 % en 1986 à moins de 5 % en 2013. Lors des réunions et des conférences, la langue utilisée à plus de 90 % est l'anglais. La communication interne à l'attention des fonctionnaires européens se fait aussi majoritairement en anglais.**

### **c- Qu'en est-il de l'Union Africaine et des autres Organisations africaines ?**

Nous aborderons, sous ce point, l'Union Africaine proprement dite, la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe (SADC), le Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

- **L'Union Africaine** est probablement l'Organisation où la langue française est la plus utilisée, en raison de la situation majoritaire que connaît les Etats francophones, soit 31 (y compris l'Algérie) sur 54. De ce fait, le service linguistique minimum est assuré (interprétation simultanée, traduction des documents, etc..), à moins que les missions diplomatiques concernées ne réclament pas leurs droits. Cette situation relativement confortable ne doit pas occulter les autres réalités. Ainsi, d'après le rapport 2012, l'anglais est toujours utilisé de façon prioritaire. Elle est la première langue de rédaction de tous les documents (81% des textes originaux de la CUA), y compris ceux émanant de délégués pour lesquels l'anglais est une langue étrangère. L'anglais est également omniprésent dans la communication externe, avec des communiqués de presse le plus souvent publiés exclusivement en anglais.

En février 2010, des appels à candidatures pour le recrutement de quatre directeurs de la CUA ne mentionnaient que la pratique d'une seule langue de travail. Concernant le processus de recrutement lui-même, la dimension multilingue n'est pas suffisamment prise en compte, l'équipe des ressources humaines étant elle-même presque exclusivement anglophone. Enfin, la place accordée aux langues africaines dans la politique de communication et d'information de l'U.A. demeure insignifiante dans la réalité.

- **Concernant la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC)**, le Rapport de suivi du Vade-mecum se montre sévère. Il relève un manque de personnel dans les équipes de traduction française et portugaise, alors même que les documents sont majoritairement (95 %) rédigés en anglais. Il constate également que c'est l'anglais qui est systématiquement utilisé, dans les relations extérieures, y compris dans les relations avec l'Ambassade de France, comme avec les autres États membres de l'UE et de la Francophonie.

L'anglais demeure la première langue de travail, y compris pour les appels d'offres. Les documents concernant les appels d'offre sont ensuite traduits en français ou en portugais, en fonction des besoins

identifiés par les États membres de la SADC concernés. Il n'y a pas, pour l'heure, de traduction systématique.

Lors du recrutement des fonctionnaires internationaux, la maîtrise de l'une des trois langues de travail de la SADC est demandée. Mais dans la pratique, seule la langue anglaise est réellement requise. La plupart des postes-clefs et de direction sont occupés par des anglophones. On compte seulement une quinzaine de francophones, employés au sein de la SADC.

- **S'agissant du Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)**, les langues officielles de l'organisation sont l'anglais, le français et (théoriquement) le portugais.

Dans la pratique, l'anglais est la langue la plus utilisée dans l'organisation. La très grande majorité des interventions et des documents produits le sont d'abord dans cette langue (plus de 90 %). Ils sont cependant systématiquement traduits en français. Le portugais n'est plus employé depuis que l'Angola a suspendu sa participation au COMESA. À noter que le Secrétaire général du COMESA a récemment déclaré être favorable à un amendement du traité du COMESA pour introduire l'arabe comme langue officielle.

Le Secrétaire général et ses adjoints étant tous trois anglophones, c'est l'anglais qui est pratiqué pour les relations extérieures du COMESA. L'un des directeurs de l'organisation, mauricien, chargé par le Secrétaire général de suivre les affaires liées à la Francophonie, intervient parfois dans les relations avec l'Ambassade de France ou l'OIF et s'exprime alors en français.

Il existait auparavant une page d'accueil et de nombreux documents en français, dont un courrier mensuel (le courrier du COMESA), qui ont disparu. Seule existe actuellement une lettre d'information hebdomadaire en anglais. Récemment, à la suite des réorganisations internes (nouveau Secrétaire général, nouveau responsable de la communication notamment), la version française du site est devenue quasi-inexistante et renvoie systématiquement vers des documents en anglais.

- **A la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)**, jusqu'il y a quelques temps, la situation de la langue française ressemblait à ce qu'elle est au sein des autres agences des Nations Unies. La langue française se retrouvait à travers l'interprétation simultanée et la traduction plus ou moins bien assurée, le reste se passant en anglais.

Depuis l'arrivée de M. Carlos LOPEZ à la tête de cette agence en mai 2012, les choses ont considérablement changé dans le bon sens. Ainsi, par sa circulaire n° 005 datée du 1<sup>er</sup> Février 2013 (ST/ECA/IC/2013/005) sur l'usage des langues à la CEA, le nouveau Directeur Exécutif a instruit ses fonctionnaires que dorénavant, et avec effet immédiat, toutes les circulaires et annonces sortiront simultanément en anglais et en français. En outre, le site Web de la CEA et la page Web de la CEA sur iSeek seront publiés en anglais et en français. Il s'ensuit que, pour ses communications de fond (notamment les publications et notes d'orientation), la CEA ne publiera rien qui ne soit disponible dans les deux langues de travail.

En outre, a-t-il indiqué, les fonctionnaires peuvent communiquer dans la langue de leur choix. Il ne devrait y avoir aucun obstacle à l'exercice de ce choix. Il encourage à cet effet tous les fonctionnaires à apprendre plus d'une langue officielle de l'ONU.

Aux directeurs des divisions, des bureaux sous-régionaux et de l'IDEP, il a été instruit de doter leurs services des moyens de communiquer avec les Etats membres dans l'une et l'autre langue de travail de la CEA. Ils devraient envisager, si besoin est, d'affecter progressivement certains des postes existants dans leur service au renforcement de leur capacité à communiquer dans les deux langues de travail de la CEA.

Ils sont aussi priés de tenir compte des préférences ou besoins linguistiques lorsqu'ils organisent des réunions et de prendre les dispositions nécessaires pour assurer la traduction et l'interprétation en anglais et/ou en français. En outre, il pourra être nécessaire de prendre des dispositions similaires pour la langue arabe, afin de répondre aux besoins des Etats membres de l'Afrique du Nord. Parce que, a-t-il estimé, il importe que la teneur des discussions soit comprise par les participants, de sorte qu'ils puissent contribuer utilement à ces discussions.

## **II. QUE FAIT L'OIF ?**

L'OIF n'est pas le gendarme de la langue française au sein des organisations internationales, mais elle se veut la gardienne du multilinguisme. A cet effet, elle mène trois types d'actions.

### **a- Soutien aux organisations**

Dans le cadre du programme « Le français dans les organisations internationales », des cours de français des relations internationales et des stages en immersion sont organisés pour les fonctionnaires. L'OIF soutient les services de traduction et de communication ainsi que les centres de ressources de ces organisations.

Ainsi depuis 2010, afin que le français soit plus utilisé comme langue de travail dans le contexte professionnel, ce sont environ 500 fonctionnaires en moyenne, chaque année, qui bénéficient de formations annuelles au français.

Des formations individuelles sont également mises en place pour les hauts fonctionnaires (en 2012 trois commissaires et trois directeurs de la CUA ont suivi ces formations). Des stages d'immersion linguistique d'une durée de deux semaines, en France, sont mis en œuvre et près de 70 cadres des organisations internationales ont bénéficié du dispositif depuis 2010.

S'agissant des formations techniques en français, en 2011, 30 personnes de la Commission de l'UA et 20 personnels des représentations diplomatiques francophones ont bénéficié d'une formation thématique de trois jours axée sur la diplomatie et les conférences multilatérales mises en place en partenariat avec l'UNITAR.

S'agissant des activités visant les services de conférence, l'OIF a financé depuis 2010 l'achat de logiciels de traduction (TRADOS) et de session de formation à cet outil. De plus, l'OIF développe une politique de formation continue des traducteurs et interprètes, en particulier à la CUA en partenariat avec l'École Supérieure d'Interprètes ou de Traducteurs (ESIT).

Cette politique est en train de se consolider avec le projet d'un Master francophone d'interprétation et de traduction, en partenariat avec l'Université Senghor et la Commission européenne. La première session de cette formation continue a été organisée du 1er au 5 octobre 2012, à l'Université de Ouagadougou, avec douze interprètes de la CEDEAO, de la CUA, de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples et de

l'Union panafricaine des postes. Ce projet est désormais complété par une autre initiative qui consiste en la mise en réseau au niveau international des traducteurs et interprètes francophones.

L'OIF a signé avec certaines organisations un accord cadre portant sur le renforcement de l'utilisation du français dans le cadre du multilinguisme. Ainsi l'OIF et la SADC, par exemple, ont renouvelé et enrichi leur coopération, en signant le 15 mars 2012, un accord cadre mieux ciblé, révisant les modalités de la collaboration et soulignant les obligations entre les deux parties. Cette coopération, dont l'opérateur est l'Alliance française de Gaborone, a permis notamment de mettre en place des cours de langue française adressés au personnel. Une salle dédiée au français est désormais mise à disposition du personnel. Elle a permis également de doter, depuis 2008, la SADC d'un logiciel d'aide à la traduction « Trados » et d'organiser des stages de formation à ce logiciel à l'intention des traductrices et traducteurs. Grâce à cette coopération, des activités culturelles (cinéclub francophone) ont également pu être mises en place. Cet accès à la culture francophone participe pleinement de l'ouverture de la SADC sur la diversité culturelle de la Francophonie, dans une zone d'Afrique australe où le monde francophone (même – voire surtout – le monde francophone africain) est bien loin et donc très peu connu.

A l'Union Africaine, depuis 2008, un consultant de l'OIF qui travaille à plein temps sur place est chargé de coordonner un plan d'action pour le renforcement de l'utilisation du français à la CUA. Il gère des fonds mis à disposition sur place par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes.

Un Protocole d'Accord de coopération entre le COMESA et l'OIF a été signé en 2003, qui vise à renforcer la place du français dans l'Organisation. Pour l'année 2013, la DLF consacre une enveloppe budgétaire d'un montant global de **40.000 €** (quarante mille euros) destiné au financement du projet de renforcement de la langue française au COMESA.

Ce projet inclut :

- La rémunération des enseignants au sein d'une opération de formation annuelle à la langue française au bénéfice de fonctionnaires du COMESA (comprenant des cours collectifs, des cours individuels, des cours de méthodologie pour la préparation des certifications DELF/DALF),
- une participation à la formation continue des enseignants en charge du programme,
- la gestion du centre de ressources et du tutorat (médiathèque, matériel pédagogique et activités culturelles),
- la gestion administrative au COMESA,
- la coordination du projet par l'Alliance française de Lusaka

Les cours se tiendront jusqu'à la fin du mois de décembre 2013.

#### **b- Soutien aux Etats et gouvernements membres**

Le programme « Le français dans la Diplomatie et la Fonction publique » s'adresse aux fonctionnaires des Etats et Gouvernements membres ou observateurs de l'OIF qui n'ont pas le français comme langue officielle. Il consiste essentiellement en des cours de langue française à différents niveaux. Il a rencontré un grand succès : environ 10 000 diplomates et fonctionnaires par an ont été formés ces dernières années à travers lui. Les formations linguistiques sont complétées par des formations thématiques. Bien sûr, ce soutien porte également sur l'éducation de base.

### **c- Coopération avec les autres aires linguistiques**

L'un des premiers défis que l'OIF souhaite relever est celui du maintien de la présence de la langue française comme langue officielle, bien sûr, mais aussi comme langue de travail des grandes enceintes internationales. Ce défi du maintien du multilinguisme dans les organisations internationales, la Francophonie ne peut pas le relever seule. Elle le fait en concertation avec les autres grands espaces géolinguistiques, dans un combat commun en faveur du multilinguisme. Des travaux en ce sens sont menés dans le cadre des Trois espaces linguistiques, TEL, réseau qui réunit les hispanophones, les lusophones et les francophones.

## **III. CE QUI RELEVE DE LA RESPONSABILITE DES ETATS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES EUX-MEMES.**

### **a- L'indispensable mobilisation des Etats et gouvernements membres de la Francophonie**

L'OIF compte avant tout sur ses Etats membres ou observateurs pour s'exprimer en français dans les enceintes internationales : le Rapport 2010 de suivi du Vade-mecum montre à titre d'exemple que lors de l'Assemblée générale des Nations Unies, plus de 20 de ces Etats (sur 75) se sont exprimés uniquement en anglais et beaucoup d'entre eux n'ont même pas distribué de traduction française de leur déclaration. Egalement, l'action des Groupes d'ambassadeurs francophones est déterminante pour un meilleur équilibre linguistique au sein des organisations.

L'Observatoire de la langue française de l'OIF a mis à la disposition des délégués francophones un Guide de mise en œuvre du Vade-mecum et sa version synthétique intitulée « Assurer au quotidien la place du français ». Il a animé plusieurs séminaires de sensibilisation et participé à des réunions de groupes d'ambassadeurs francophones organisées sur le thème de la promotion du multilinguisme au cours de l'année 2012 (Bruxelles, Genève, New-York et Addis-Abeba). Il projette de publier en 2013 dans les six langues officielles de l'ONU et en portugais et swahili, une adaptation du Guide de mise en œuvre du Vade-mecum.

### **b- On attend aussi des efforts du côté des organisations elles-mêmes**

Les fonctionnaires de ces organisations sont les premiers concernés, et les hauts fonctionnaires, en particulier.

Car les situations peuvent varier selon la langue utilisée par la hiérarchie. On constate que, lorsque la haute hiérarchie fait preuve de volontarisme dans la promotion d'un environnement de travail plurilingue en donnant l'exemple, ses principaux collaborateurs s'efforcent de suivre le mouvement. Par exemple, l'ancien président de la Commission de l'Union africaine, M. Jean Ping, francophone, bien que parfaitement bilingue, ne s'exprimait pratiquement qu'en français, y compris devant un auditoire majoritairement anglophone et son vice-président suivait assidument des cours de français ainsi que des stages d'immersion tous les ans, deux semaines dans un centre de formation en France, depuis sa nomination. Une telle attitude est sans conteste de nature à conforter la présence du français comme langue de travail de la Commission.

La meilleure démonstration de ce que peut entraîner une telle volonté reste illustrée, comme nous l'avons déjà dit, par les mesures prises par le nouveau Directeur Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).



Il y lieu de citer également ici la circulaire N°5652/SG du 25 Avril 2013 que le Premier Ministre français vient d'adresser aux Ministres et aux Ministres délégués pour fixer les principes devant régir l'emploi du français en situation de communication internationale. En voici quelques extraits :

- Qu'ils représentent officiellement notre pays au sein d'une organisation multilatérale, qu'ils interviennent en tant qu'experts dans un groupe de travail international ou qu'ils soient impliqués dans une relations de travail avec un partenaire étranger, les agents de l'Etat sont de plus en plus souvent amenés à s'exprimer dans un cadre international.
- Il importe que, dans ces différentes situations, ils utilisent de façon systématique le français dès lors qu'une interprétation dans notre langue est disponible. Et lorsque le statut de notre langue le permet, il leur faut exiger cette interprétation, afin d'avoir l'assurance d'être compris.
- Dans toutes les réunions ou conférences internationales organisées en France à l'initiative d'un service de l'Etat ou d'un de ses établissements, je vous demande de veiller à la mise en place d'une interprétation, car celle-ci garantit la pertinence et la profondeur des échanges.

L'OIF apporte son soutien à l'Assemblée des fonctionnaires francophones des organisations internationales (l'AFFOI), un regroupement né au sein d'une enceinte de La Haye et qui essaime petit à petit dans les organisations du monde. Des initiatives récentes de certaines organisations sont intéressantes et nous espérons qu'elles puissent bientôt apporter leurs fruits.

Ainsi, en février 2010, l'ONU a lancé les Journées des langues des Nations unies, une nouvelle initiative pour promouvoir le multilinguisme et la diversité culturelle ainsi que l'usage à parité des six langues officielles de l'organisation. Le département de l'information publique des Nations unies a ainsi proclamé le 19 mars la Journée de la langue française à l'ONU.

Le corps commun d'inspection (CCI), organe subsidiaire permanent de l'Assemblée générale des Nations unies, a publié en 2011 un rapport sur la situation du multilinguisme. L'étude couvre 25 organismes des Nations unies ainsi que d'autres organisations internationales permettant ainsi de tirer profit d'autres expériences et bonnes pratiques. Le rapport contient quinze recommandations visant au renforcement du multilinguisme dans le système des Nations unies et un certain nombre de suggestions.

**EN CONCLUSION**, à l'Union Africaine et à la CEA, puisque cette réunion s'intéresse particulièrement au contexte africain, la langue française se porte relativement bien. Des programmes et des activités divers sont menés pour renforcer l'utilisation de cette langue. Mais comme on dit, le diable est dans les détails. L'on doit rester vigilant vis-à-vis du recrutement et de la capacité des cadres à diriger les services dans le respect du multilinguisme. L'on doit aussi et surtout lutter contre un certain mimétisme, de la part des francophones, qui les amène à abandonner leur langue au bénéfice de l'anglais, même quand ce n'est pas nécessaire.

----- // -----